

ISRAËL ET TERRITOIRES OCCUPÉES

Le massacre de civils palestiniens ne ramènera pas la sécurité ni la paix

Index AI : MDE 15/122/02

FLASH

Amnesty International condamne le raid aérien mené la nuit dernière à Gaza par les Forces de défense d'Israël (FDI) ou *Tsahal*, qui aurait fait au moins 15 morts, dont neuf enfants, et plus de 80 blessés, dont beaucoup grièvement.

« Cette attaque était disproportionnée et est totalement inacceptable », a déclaré aujourd'hui (mardi 23 juillet 2002) Amnesty International.

Un missile tiré d'un avion F-16 aurait gravement endommagé quatre maisons, dont celle d'un militant important du *Hamas* (Mouvement de la résistance islamique), Salah Shehada, qui figure au nombre des tués. Israël soupçonnait cet homme d'avoir organisé plusieurs attentats-suicides. Depuis le début de l'Intifada al Aqsa, en septembre 2000, le *Hamas* a revendiqué plus de 20 attentats contre des civils.

Amnesty International exhorte le gouvernement israélien à mettre fin à ce type d'attaques illégales. Elle appelle Israël et l'Autorité palestinienne à reprendre leur coopération judiciaire de sorte que les personnes accusées d'attentats contre des civils soient traduites en justice dans les plus brefs délais et jugées en toute équité.

« La communauté internationale doit intensifier ses efforts pour aider l'Autorité palestinienne à améliorer l'efficacité de son système judiciaire et sa conformité aux normes internationales relatives aux droits humains », a ajouté Amnesty International.

« Des experts internationaux chargés d'une mission de conseil et de surveillance devraient être déployés de toute urgence pour superviser les enquêtes sur les attentats contre des civils, ainsi que les poursuites pénales contre leurs auteurs présumés. »

L'organisation de défense des droits humains appelle le *Hamas* et tous les autres groupes armés palestiniens à ne pas mener de représailles contre des civils israéliens.
« Même les violations les plus graves des

droits humains ne sauraient justifier le fait de prendre délibérément pour cible des civils », a précisé Amnesty International. ●

Pour obtenir des informations supplémentaires sur Israël et les Territoires occupés, veuillez consulter la page web suivante : http://web.amnesty.org/web/web.nsf/pages/iot_home

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter notre site web : <http://www.amnesty.org>